



Entreprises et biodiversité ou comment intégrer la protection du vivant dans la stratégie de développement



Samedi 11 octobre 2008 / Salle F / 11h30

Thomas BRASHI

BECITIZEN
Consultant

Fabien BRONÈS

NATURA
Sustainability Department

Patrice VALANTIN

DERVENN
CEO

Marc BARRÉ

CDC BIODIVERSITE
Project Manager

à la déforestation. On entre de plus en plus dans un cercle vicieux : citons pour exemple la construction d'une autoroute. Cette construction va détruire un certain nombre d'écosystèmes mais en plus, elle va créer une barrière artificielle, empêchant le déplacement des espèces entre ces différents écosystèmes. Puis, viendra s'ajouter l'émission importante de CO2 par les divers véhicules empruntant cette voie, ce qui conduira à un changement climatique et donc à une destruction encore accrue des milieux environnants.... Cela d'autant plus que l'urbanisation ne cesse de croître. Aujourd'hui 50% de la population mondiale vit en ville. On se retrouve donc, à l'heure actuelle, avec une situation de plus en plus critique où l'augmentation de la population mondiale va inéluctablement conduire à une diminution encore plus importante de la biodiversité.

Dans ce contexte, les participants de cet atelier nous ont fait découvrir leurs actions en faveur de la biodiversité.

Le premier intervenant, Fabien BRONÈS, dont l'action sera détaillée ultérieurement, était le directeur du département du développement durable de l'entreprise Natura, spécialisée dans les produits cosmétiques au Brésil. Patrice VALANTIN, intervenant pour l'entreprise Dervenn, nous a présenté le métier lié au génie écologique notamment comment recréer la biodiversité. Enfin, le dernier participant, Marc BARRE, Directeur de projet chez CDC Biodiversité, nous a fait découvrir les solutions possibles pour compenser les impacts négatifs sur la biodiversité.

Tout d'abord, il est important de souligner que « la biodiversité est, en fait, un ensemble de systèmes qui sont liés entre eux pour former la biosphère » comme l'a énoncé Thomas BRASCHI, consultant pour la société BECITIZEN et animateur de cet atelier.

L'homme est un animal et donc comme toutes les autres espèces, il a besoin de cette biosphère pour « assouvir » ses besoins vitaux. De plus, la biosphère interagit avec le climat qui se révèle être un facteur important pour la survie des êtres vivants. D'où l'importance de protéger la biodiversité. Or celle-ci depuis le début de l'ère industrielle ne cesse d'être malmenée. A l'heure actuelle 60% des écosystèmes ont déjà été dégradés. Par exemple, les zones humides, les forêts et les mangroves sont aujourd'hui impactées à 50%. De plus, 20% des gaz à effets de serre sont liés

Entreprises et biodiversité ou comment intégrer la protection du vivant dans la stratégie de développement

Samedi 11 octobre 2008 / Salle F / 11h30

L'implication de l'entreprise

Natura est une entreprise brésilienne qui fabrique des cosmétiques à l'aide de plantes endémiques au Brésil. La philosophie de cette entreprise est le « BEM ESTAR BEM », c'est-à-dire, « le bien-être bien qui réconcilie la relation du corps avec soi-même et la relation harmonieuse avec l'autre et le monde », comme l'a décrit Fabien BRONÈS. L'entreprise essaie d'avoir le moins d'impact possible sur la biodiversité, autant dans les zones de cultures que sur les sites de transformation.

L'objectif majeur est d'agir sur la chaîne de valeur que s'est fixée l'entreprise. Celle-ci se décompose en quatre phases principales :

- extraction des matières premières
- transformation
- transport
- utilisation et fin de vie des produits

C'est dans cette perspective de développement durable que le projet EKOS a vu le jour en 2000. Celui-ci consiste en la création d'une gamme de produits cosmétiques dont une partie des ingrédients a été achetée au Brésil selon des critères de production durable.

En effet, dans ce pays et en particulier en Amazonie, il existe un réservoir de biodiversité énorme. A l'heure actuelle, la forêt perd de plus en plus de superficie au profit de cultures de denrées alimentaires. Ceci constitue une véritable catastrophe puisque l'Amazonie est le « poumon vert » de la planète. Il y a une véritable prise de conscience de ce problème chez Natura. C'est pourquoi aujourd'hui l'entreprise essaie d'acheter ses matières premières à des agriculteurs qui produisent de manière « agroécologique ».

Ce terme regroupe plusieurs modes de productions qui ont en commun des préoccupations environnementales et sociales. On peut ainsi citer, 3 systèmes principaux.

Le premier est la cueillette de plantes issues de la forêt. Celle-ci est parfois réalisée par des tribus aborigènes mais toujours dans le respect de l'Amazonie.

Le second système concerne la technique d'agroforesterie qui permet de cultiver tout en conservant un nombre important d'arbres.

Enfin, le dernier système employé par Natura, consiste en l'achat de certaines matières premières issues d'une agriculture familiale afin de promouvoir le respect de la nature.

Ces trois types d'agricultures sont certifiées par différents organismes (FSC, Rainforest, Alliance, AB, etc ...). Ce mode d'approvisionnement permet, en outre, d'obtenir des matières premières mais aussi d'intégrer les concepts et les savoir-faire des différentes communautés. Ainsi, la relation existant entre l'entreprise et les communautés est à double sens. En effet, dans un but d'équité, l'entreprise permet à ses fournisseurs de participer au bénéfice de l'entreprise.

Dans l'objectif de promouvoir le développement durable, l'entreprise s'appuie sur plusieurs acteurs. Ils sont en relation avec des ONG axées sur la protection environnementale comme Rainforest. Ils entretiennent des contacts avec les Pouvoirs Publics. Ils bénéficient des savoirs de leurs partenaires, par exemple des transformateurs de matières premières (éthanol biologique). Ainsi, ils ont développé un réseau performant au service de la recherche et du développement.

Dans ce cadre, une usine de fabrication de savon a été installée près des zones de production d'huile. L'effort est ici porté sur la proximité de la matière première, mais aussi sur sa qualité. En effet, l'huile n'est pas issue de grandes plantations industrielles de palmiers, mais il s'agit d'une production locale : les palmiers natifs du Brésil

Entreprises et biodiversité ou comment intégrer la protection du vivant dans la stratégie de développement

Samedi 11 octobre 2008 / Salle F / 11h30

poussent naturellement dans la forêt. Et ceci, pour être en phase avec la philosophie de l'entreprise.

Afin de compenser son impact écologique, et notamment les émissions en dioxyde de carbone, Natura a racheté une ancienne plantation industrielle d'eucalyptus, afin d'y réintroduire des espèces endémiques afin que la biodiversité revienne. Ainsi, par la gestion de ce site, Natura contribuera au développement de la biodiversité, à la valorisation d'espèces végétales indigènes.

La contribution se fait aussi par un soutien financier à un projet externe, mené par l'association ARPA. Celui-ci permet de protéger une zone de l'Amazonie grande comme l'Espagne à ce jour.

En parallèle avec le projet précédemment cité, Natura a pris un engagement dit « carbone neutre », consistant en un effort de l'entreprise pour inventorier, réduire et compenser la production de carbone que son activité émet. Actuellement, cinq projets sont en cours : deux projets forestiers et trois autres projets portés sur le secteur énergétique. Fabien BRONÈS nous a notamment détaillé un projet de reforestation au sud du Brésil. En effet, cette région connaît une déforestation importante (plus de 95%), liée à une importante pression agricole. Ce projet tente de réimplanter la forêt mais aussi de créer des « corridors verts » afin de connecter les différents espaces forestiers qui ont été séparés au cours des précédentes déforestations. Cela permet de recréer les conditions de libre circulation entre les différents milieux pour les espèces locales et de dynamiser les échanges et la biodiversité

Pour conclure son intervention, Fabien BRONÈS nous a rappelé que ce travail était loin d'être terminé. En effet, il s'agit à présent non seulement de poursuivre les actions entreprises, mais également d'évaluer leurs impacts pour adapter les projets, définir de

nouveaux objectifs, et affiner les politiques de compensation.

Pour la seconde intervention, nous avons pu découvrir un métier bien particulier qui permet de recréer de la biodiversité, le génie écologique.

Un nouveau métier au service de la biodiversité

Patrice VALANTIN, intervenant pour la société Dervenn, nous a présenté le métier du génie écologique. Pour lui, la vie naturelle est de plus en plus artificielle. En effet, la quasi-totalité des territoires sont désormais occupés et forgés par l'héritage de notre culture. Le développement de l'homme a causé de nombreux mouvements d'espèces végétales et animales, voire leurs disparitions. Toutefois, il faut garder espoir, « la nature a une très forte capacité de résilience et d'adaptation mais il faut lui laisser le temps, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui ». C'est sur cette phrase que Patrice VALANTIN a commencé la présentation des actions de son entreprise. Le métier du génie écologique consiste à travailler sur l'habitat naturel. Celui-ci correspond, en réalité, à une zone « sociale » où les diverses espèces peuvent se retrouver. Cet habitat est un lieu de protection où les espèces peuvent trouver refuge, se reproduire en sécurité, mais aussi trouver l'alimentation nécessaire à leur survie. Ainsi, la restauration de ces zones permet la réintroduction « naturelle » des espèces dans les lieux qui les abritaient auparavant. Néanmoins, le problème est bien plus complexe. En effet, certaines espèces, notamment animales, ont besoin de plusieurs zones pour se nourrir, se reproduire...

Plusieurs solutions s'offrent alors à nous. Les premières sont axées sur la préservation des milieux. Le gouvernement a adopté plusieurs lois et des mesures défensives visant à protéger les zones naturelles et mis en place des actions de sensibilisation (Grenelle de l'environnement par



Entreprises et biodiversité ou comment intégrer la protection du vivant dans la stratégie de développement

Samedi 11 octobre 2008 / Salle F / 11h30

exemple). Le second type de solutions concerne des actions plus offensives, telles celles menées par l'entreprise DERVENN. Celle-ci travaille sur la réhabilitation des milieux naturels afin de recréer de la biodiversité.

Le génie écologique regroupe plusieurs corps de métier, de l'ingénieur qui détermine les besoins du milieu à recréer, aux personnels de terrain qui mettent en œuvre les diverses actions.

A travers le visionnage d'une vidéo, nous avons eu un aperçu du travail réalisé pour le réaménagement d'une tourbière, milieu humide en voie de disparition en France. Dans le cas présent, la tourbière était envahie par des arbres (bouleaux et saules) ainsi que par une espèce herbacée. Ceux-ci avaient totalement pris la place des espèces indigènes. Le travail réalisé est effectué de manière à impacter le moins possible l'environnement, ce qui nécessite une étude préalable des moyens utilisés. Ainsi, il a fallu utiliser des outils dont le poids ou les pneumatiques (dans le cas de machines à moteur) étaient adaptés au terrain afin de ne pas déstructurer le sol. Cet exemple est le plus important de la société puisque environ six mois après l'intervention, un grand nombre d'espèces était revenu. Une espèce végétale qui avait totalement disparu a pu recoloniser le milieu.

Selon l'intervenant tout le monde peut favoriser la vie et la biodiversité chez lui. Au niveau des entreprises, ces actions peuvent avoir plusieurs attraits. Tout d'abord, entretenir son patrimoine naturel comme on le fait pour l'immobilier, mais aussi développer la communication interne et externe et mieux anticiper les risques et les incertitudes.

Comment financer les projets ?

CDC Biodiversité, appartenant à la société forestière de la CAISSE DES DEPOTS, est le premier opérateur financier pour la biodiversité. Cette société conjugue ingénierie écologique et financière afin d'aider l'Etat, les collectivités... dans leurs actions positives pour la biodiversité notamment en mobilisant les financements nécessaires aux différents projets. L'entreprise possède de nombreux partenariats avec, par exemple, la DIREN, les collectivités, la FNE et la fondation Nicolas Hulot.

CDC Biodiversité s'appuie sur plusieurs principes de bases :

- Consommateur = payeur
- Absence de perte nette de biodiversité
- Eviter les impacts
- Réduire les impacts non évités, c'est-à-dire, résiduels
- Compenser ces impacts résiduels.

L'entreprise n'intervient que lorsque tout le projet a été défini. Ses rôles principaux sont alors de mobiliser et gérer les financements, assurer le pilotage sur le long terme (environ 50 ans) et enfin, elle contribue au développement d'infrastructures écologiques en synergie avec beaucoup d'autres acteurs de la filière. Il est néanmoins nécessaire de souligner que tous les projets sont réalisés « en concertation avec les autorités car il y a toujours un besoin de retour sur investissement ».

Ainsi, CDC biodiversité travaille la plupart du temps sur commande de maîtres d'ouvrage. Cela lui confère certains avantages, tels que :

- des actions diverses sur des sites remarquables
- des compensations avant les impacts
- la mutualisation des besoins de compensation pour mener des actions plus significatives du point de vue des surfaces concernées
- l'anticipation des besoins d'un projet de territoire.

Une règle simple est cependant à respecter : on ne compense un milieu dégradé que par le même milieu. Cela signifie, par exemple, que l'on



Entreprises et biodiversité ou comment intégrer la protection du vivant dans la stratégie de développement

Samedi 11 octobre 2008 / Salle F / 11h30

compense par une tourbière, la dégradation d'une autre tourbière.

Toutefois des actions positives, sur l'initiative de CDC Biodiversité, ont déjà été menées. L'exemple marquant est celui de la plaine de Crau. Cette plaine est particulière pour sa végétation. Cet ancien estuaire de la Durance était un désert caillouteux où la végétation était discontinue. Cet endroit, avec sa végétation steppique, regroupait de nombreuses espèces d'oiseaux remarquables maintenant en voie de disparition.

Initialement, ce site était destiné à l'élevage de moutons. Il a été progressivement modifié par l'irrigation afin de produire du foin AOC, des melons et autres sortes de fruits.

Suite à la cessation d'activité d'un verger de 300 Ha, CDC a profité de l'occasion pour réhabiliter ce milieu. Ce projet présente un double intérêt. Le premier concerne l'augmentation de la biodiversité du site. En effet, CDC biodiversité participe à la réhabilitation de ce site en recréant le milieu naturel typique de la plaine de la Crau. Le second est de remettre en contact des espaces qui avaient été séparés par l'activité humaine. Ce dernier point est essentiel puisqu'il permet les déplacements d'espèces. Ce qui participe aux mélanges génétiques indispensables à l'évolution et à la survie des espèces.

Ainsi, CDC Biodiversité est un acteur important luttant pour la préservation de la biodiversité. Sa devise « Compenser par l'Offre et à la Demande » paraît être un modèle efficace pour concilier développement économique et préservation de l'environnement, tout en mobilisant la responsabilité de chaque entreprise.

Au cours de ce forum, nous avons pu appréhender l'importance donnée à la biodiversité et à l'environnement au sein des entreprises partenaires de cet atelier. Celles-ci

ont entrepris différentes démarches pour préserver notre environnement et en ont fait un pilier important de leur politique économique.

L'exemple de Natura est caractéristique. En effet, bien que les arguments marketings soient forts aujourd'hui, on voit une réelle implication de l'entreprise. Celle-ci essaie sans cesse de s'améliorer et ceci dans un contexte peu favorable au développement durable, surtout au Brésil.

L'entreprise Dervenn, quant à elle, participe à la réhabilitation de sites dégradés par l'activité humaine. Son action est favorable à la biodiversité. Elle témoigne de l'implication grandissante des entreprises privées qui font de plus en plus appel à ses services.

Enfin, CDC Biodiversité nous a montré des solutions possibles pour limiter les impacts des projets qui inévitablement détruisent la biodiversité en assurant un suivi à long terme dans leur projet de compensation.

Pour conclure, nous avons vu que ces trois entreprises ont pris réellement conscience de l'enjeu du développement durable et que des actions concrètes sont entreprises. Néanmoins, beaucoup de choses restent à faire. En effet, il faudra à l'avenir, réduire les impacts sur la biodiversité, et la recréer de plus en plus. Et cela nécessite l'implication de tous les secteurs d'activités.